



HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

Association PASS'HAJ Nord Deux-Sèvres

Résidence du Bocage, Rue du Pas des Pierres

79140 CERIZAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux membres de l'association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » relatif à l'impact de la crise sanitaire COVID-19.

4- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe " Créances ", les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5- Vérification des documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

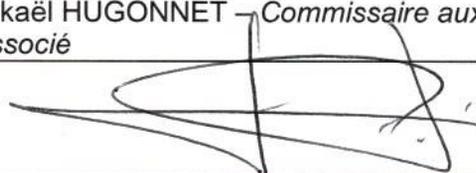
- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY,
le 13 avril 2021

Le commissaire aux comptes

**SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT**

Mikaël HUGONNET – *Commissaire aux Comptes-
Associé*



**ASSOCIATION PASS'HAJ NORD
DEUX-SEVRES**

Résidence du Bocage
Rue du Pas des Pierres

79140 CERIZAY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

BILAN - ACTIF

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 970.00	2 120.83	849.17	535.62
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outil.	42 008.90	36 091.78	5 917.12	4 528.39
Autres immobilisations corporelles	280 552.01	229 450.57	51 101.44	23 064.25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés	48.00		48.00	33.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 163.33		1 163.33	1 863.33
TOTAL (I)	326 742.24	267 663.18	59 079.06	30 024.59
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	122 417.78	27 596.44	94 821.34	116 389.55
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 518.02		4 518.02	17 320.00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	467 806.45		467 806.45	372 228.15
Charges constatées d'avance (3)	9 852.68		9 852.68	8 771.62
TOTAL (III)	604 594.93	27 596.44	576 998.49	514 709.32
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	931 337.17	295 259.62	636 077.55	544 733.91

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

BILAN - PASSIF

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	264 756.74	243 166.25	21 590.49	8.88
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	37 085.66	21 590.49	15 495.17	71.77
<i>Situation nette</i>	301 842.40	264 756.74	37 085.66	14.01
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	625.00	3 125.00	-2 500.00	-80.00
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	302 467.40	267 881.74	34 585.66	12.91
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	58 383.57	58 383.57		
TOTAL (IV)	58 383.57	58 383.57		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	5 636.00	9 386.00	-3 750.00	-39.95
Provisions pour charges	16 995.00	18 548.00	-1 553.00	-8.37
TOTAL (IV)	22 631.00	27 934.00	-5 303.00	-18.98
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit (2)	47 064.02		47 064.02	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	21 317.72	18 571.70	2 746.02	14.79
Avances et aptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 752.89	105 270.00	12 482.89	11.86
Dettes des legs ou donations				
Dettes sociales et fiscales	62 115.09	64 356.82	-2 241.73	-3.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Redevables créditeurs				
Autres dettes	4 345.86	2 336.08	2 009.78	86.03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (V)	252 595.58	190 534.60	62 060.98	32.57
Ecarts de conversion passif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	636 077.55	544 733.91	91 343.64	16.77

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

34 618.83
217 976.75

190 334.60

HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	408.00	513.00	-105.00	-20.47
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	367 477.44	404 328.58	-36 851.14	-9.11
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	744 040.08	684 027.60	60 012.48	8.77
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	28 609.01	33 697.32	-5 088.31	-15.10
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	680.89	2 123.49	-1 442.60	-67.94
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 141 215.42	1 124 689.99	16 525.43	1.47
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	363 985.97	367 042.41	-3 056.44	-0.83
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	34 913.82	37 140.93	-2 227.11	-6.00
Salaires et traitements	413 168.08	418 016.60	-4 848.52	-1.16
Charges sociales	156 549.68	150 741.74	5 807.94	3.85
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 454.85	16 168.06	6 286.79	38.88
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 140.00	35 452.65	-30 312.65	-85.50
Dotations aux provisions		11 488.00	-11 488.00	-100.00
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	105 710.50	77 937.75	27 772.75	35.63
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 101 922.90	1 113 988.14	-12 065.24	-1.08
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	39 292.52	10 701.85	28 590.67	267.16
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	916.89	1 012.29	-95.40	-9.42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	916.89	1 012.29	-95.40	-9.42

COMPTE DE RÉSULTAT

1996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	53.24		53.24	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	53.24		53.24	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	863.65	1 012.29	-148.64	-14.68
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 494.60	9 807.66	-8 313.06	-84.76
Sur opérations en capital	2 500.00	6 017.47	-3 517.47	-58.45
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 994.60	15 825.13	-11 830.53	-74.76
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	7 065.11	5 948.78	1 116.33	18.77
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 065.11	5 948.78	1 116.33	18.77
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-3 070.51	9 876.35	-12 946.86	-131.09
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 146 126.91	1 141 527.41	4 599.50	0.40
TOTAL DES CHARGES	1 109 041.25	1 119 936.92	-10 895.67	-0.97
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	37 085.66	21 590.49	15 495.17	71.77
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier	2 384.56	7 153.68		
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 494.60	9 807.66		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		5 886.82		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-3 070.51	9 876.35		


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 636 077.55 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 37 085.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

L'association a eu recours au chômage partiel durant la période de confinement. Le montant des aides versées pour l'activité partielle s'élève à 3 704 € à la clôture de l'exercice

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	de 3 à 5 ans
- Matériels de transport	3 et 4 ans
- Matériel de bureau	de 2 à 5 ans
- Mobilier	4 et 5 ans
- Matériel socio éducatif	2 et 4 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Il s'agit d'un logiciel acquis en 2015 et 2020 pour 2 970.00 €.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 070.00		900.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	38 969.04		3 039.86	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	30 132.00		46 707.66
	Matériel de bureau & mobilier informatique	197 820.23		1 546.80	
Emballages récupérables & divers	4 345.32				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		271 266.59		51 294.32	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés	33.00		15.00	
	Prêts et autres immobilisations financières	1 863.33			
TOTAL		1 896.33		15.00	
TOTAL GENERAL		275 232.92		52 209.32	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			2 970.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			42 008.90	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			76 839.66
	Mat. bureau, inform., mobilier			199 367.03	
Emb. récupérables & divers			4 345.32		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				322 560.91	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			48.00	
	Prêts & autres immob. financières			1 163.33	
TOTAL				700.00	1 211.33
TOTAL GENERAL				700.00	326 742.24


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alcace Ludamo - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 94 35 44 - Fax : 05 49 94 61 81
 cabinet@hmen.fr

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

1996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 534.38	586.45		2 120.83
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 440.65	1 651.13		36 091.78
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	23 337.55	13 147.26		36 484.81
	Mat. bureau et informatiq., mob.	181 776.53	6 843.91		188 620.44
	Emballages récupérables divers	4 119.22	226.10		4 345.32
	TOTAL	243 673.95	21 868.40		265 542.35
	TOTAL GENERAL	245 208.33	22 454.85		267 663.18

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

HUGONNET-MÉNARD-AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél : 05 49 94 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Certaines créances d'un montant de 27 596.44 € TTC, dont le recouvrement apparait comme incertain ont fait l'objet d'une provision pour la somme de 27 596.44 € à la cloture de l'exercice. La dotation de l'exercice s'élève à 5 140.00 €



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	9 386.00		3 750.00	5 636.00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	18 548.00		1 553.00	16 995.00
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		27 934.00		5 303.00	22 631.00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	42 983.80	5 140.00	20 527.36	27 596.44	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		42 983.80	5 140.00	20 527.36	27 596.44
TOTAL GÉNÉRAL		70 917.80	5 140.00	25 830.36	50 227.44
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		5 140.00	25 830.36	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 163.33		1 163.33
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	27 596.44	27 596.44	
	Autres créances clients	94 821.34	94 821.34	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 200.00	3 200.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiés			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 318.02	1 318.02		
Charges constatées d'avance	9 852.68	9 852.68		
TOTAUX		137 951.81	136 788.48	1 163.33
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Ce sont des charges d'exploitation pour un montant de 9 852.68 €

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 852.68
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 852.68

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 283.02
Disponibilités	
TOTAL	1 283.02


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Première situation nette établie	243 166.25	21 590.49		264 756.74
Fonds propres statutaires				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Excédent ou déficit de l'exercice	21 590.49	1 128 175.73	1 112 680.56	37 085.66
Subventions d'investissement	3 125.00		2 500.00	625.00
TOTAUX	267 881.74	1 149 766.22	1 115 180.56	302 467.40


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 94 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

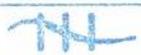
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
FDAJ	SERVICE LOGEMENT		5 000.00	5 000.00			5 000.00
DDCSPP	FNAVDL		14 066.57	14 066.57			14 066.57
AGGLO2B	ACCOMPAGNEMENT		12 092.00	12 092.00			12 092.00
MISSION	LOCALE		7 000.00	7 000.00			7 000.00
DDCSPP	AGLS		16 225.00	16 225.00			16 225.00
DDCSPP	STAB INSERTION		4 000.00	4 000.00			4 000.00
TOTAL			58 383.57	58 383.57			58 383.57


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	47 064.02	12 445.19	34 618.83	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	21 317.72	21 317.72		
Fournisseurs & comptes rattachés	117 752.89	117 752.89		
Personnel & comptes rattachés	18 405.00	18 405.00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	37 223.09	37 223.09		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 487.00	6 487.00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 345.86	4 345.86		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	252 595.58	217 976.75	34 618.83	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 172.00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	959.85			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hmn-ec.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25.00
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 668.91
Dettes fiscales et sociales	31 684.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 879.50
TOTAL DES CHARGES À PAYER	60 257.41


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 61 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

ENGAGEMENTS

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 995.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.70 %

Départ volontaire à 62 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	1 117.59					1 117.59
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 117.59					1 117.59
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 117.59					1 117.59



LES EFFECTIFS

19996 - ASSOC PASS'HAJ NORD DEUX-SEVRES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	18.00	15.00
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	16.00	13.00
Ouvriers		
Apprenti	1.00	1.00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 35 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr